

A

(N^o 143.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 MARS 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Hans Hansen, capitaine de navire à Anvers.*

MESSIEURS ,

Le sieur Hansen est né à Bagenkop (Danemarck), le 13 septembre 1802 ; il habite la Belgique depuis 1830, et il est père de quatre enfants dont deux sont nés sur le sol belge.

Il conste des pièces du dossier que le sollicitant est un marin très expérimenté, et que sa conduite privée et politique est à l'abri de tout reproche.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande ; l'une d'elles fait observer que le pays fera une bonne acquisition en s'attachant un marin probe et expérimenté.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

DU BUS AÎNÉ.